8 Résumé non technique

8.1 Etat actuel du site et de son environnement

8.1.1 Localisation et caractéristiques de l'aménagement

- Localisation

La zone de travaux se situe sur la commune de Les Bordes-sur-Arize, dans le département de l'Ariège (09) en région Occitanie. La commune de Les Bordes-sur-Arize se trouve à environ 55 km au sud de Toulouse.

Le site d'implantation se trouve sur des parcelles agricoles. Le projet est situé dans un secteur relativement isolé, à environ 1,6 km à l'ouest du bourg de Les Bordes-sur-Arize.

La situation géographique du site est présentée sur les extraits cartographiques et le tableau suivants.

Région	Occitanie
Département	Ariège (09)
Commune	Les Bordes-sur-Arize
Lieu-dit/Adresse	Founédis
Longueur pose du drain	165 m
Longueur drain à entretenir	40 m
Sections et parcelles concernées	Section B, parcelles n° 568, 571, 575 et 1249 Les travaux faisant l'objet de la demande d'autorisation concernent la parcelle B 575 (récemment acquise par l'exploitant agricole) en rive droite et les parcelles B751 et B568 en rive gauche (désenclavement de la parcelle).

Tableau 9 : Informations administratives

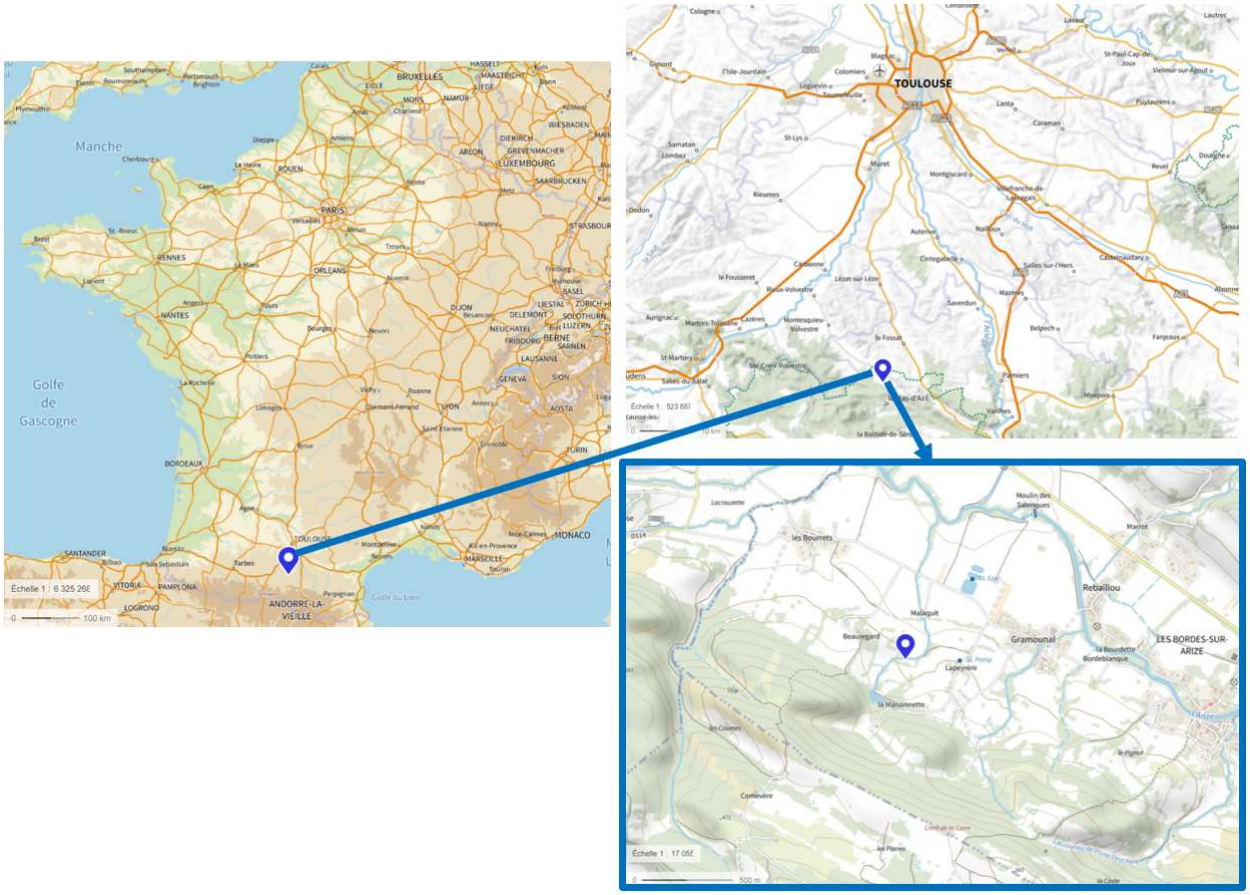

Figure 40 : Localisation des travaux sur fond IGN à différentes échelles (Fond de plan :Géoportail)

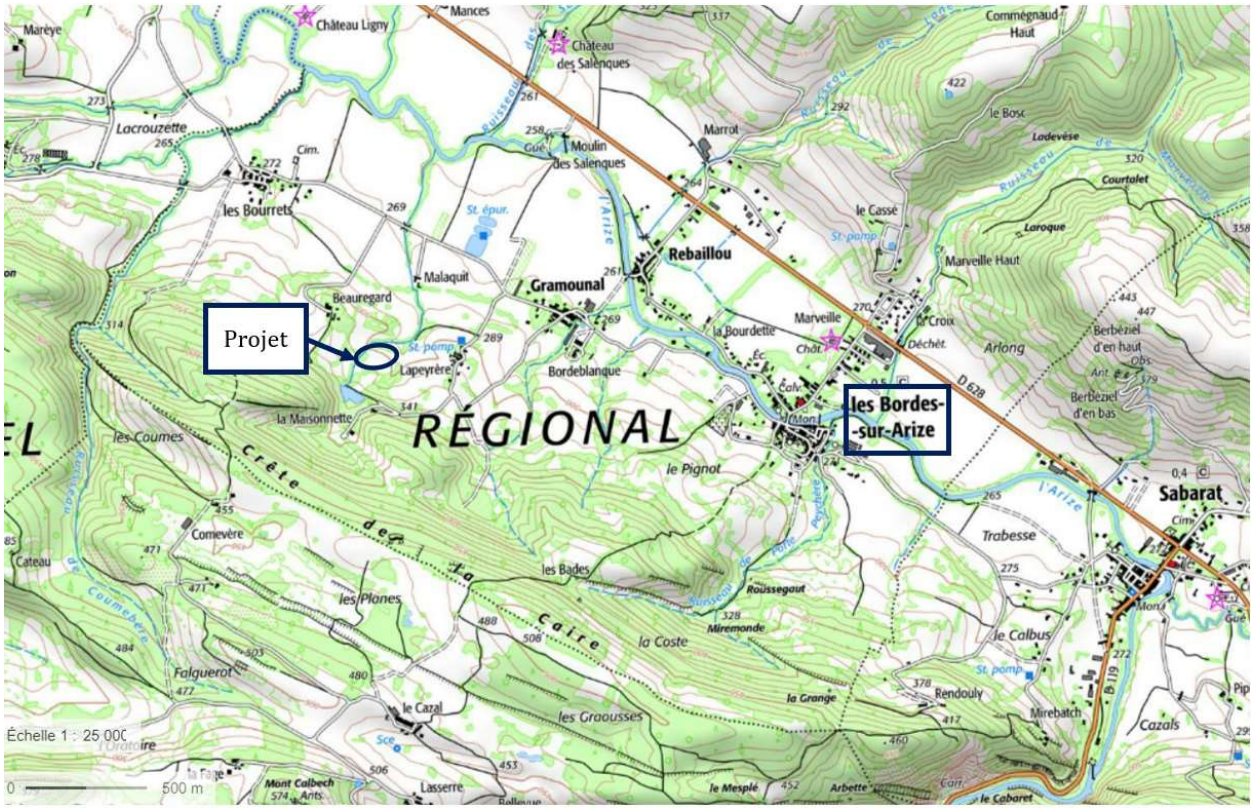

Figure 41 : Carte de localisation générale du projet sur fond topographique (Fond de plan : Géoportail)

- <u>Caractéristiques</u>

Les travaux ont été réalisés en limite des parcelles B 575 en rive droite et B 568 et B 571 en rive gauche :

- Débroussaillage et déboisement,
- Pose d'un drain (canalisation perforée) de 200 mm en fond de cours d'eau sec.

Aujourd'hui les travaux restants à exécuter sont les suivants :

- Remblaiement du cours d'eau avec de la terre végétale locale,
- Entretien du busage existant.

Les travaux faisant l'objet de la demande d'autorisation concernent exclusivement la parcelle B 575 (récemment acquise par l'exploitant agricole) en rive droite et les parcelles B751 et B568 en rive gauche (désenclavement de la parcelle).

Les travaux sont représentés sur fond cadastral et fond orthophotographique sur l'illustration suivante.

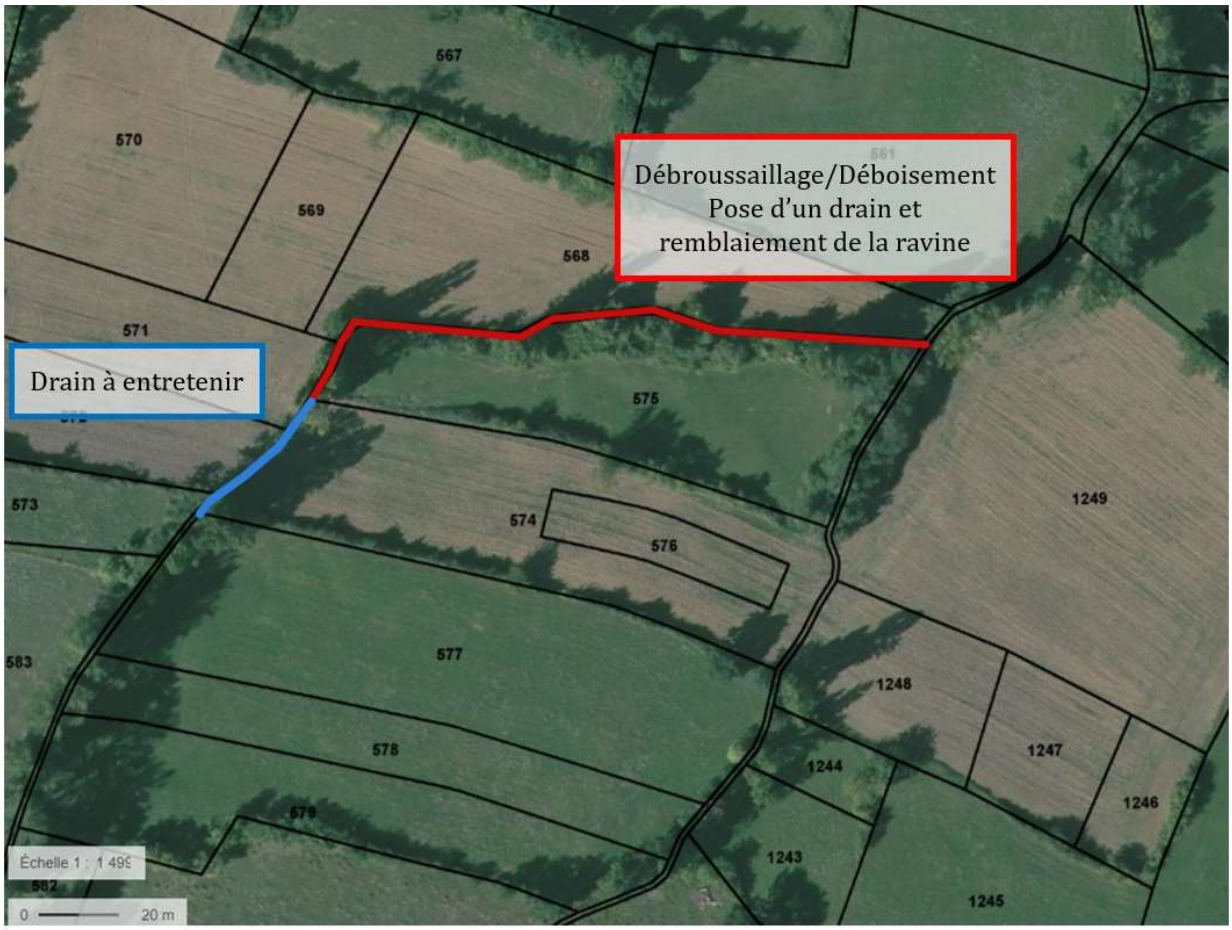

Figure 42 : Plan du projet (Fond de plan : Géoportail)

8.1.2 Milieu physique

Le tableau suivant synthétise les différents éléments retenus à la suite de l'analyse du milieu physique.

Climatologie	Le climat de Les Bordes-sur-Arize est chaud et tempéré (type Cfb). Des précipitations importantes sont enregistrées toute l'année sur cette commune. La moyenne des précipitations annuelles atteint 848 mm Sur l'année, la température moyenne à Sabarat est de 15,5 °C. La température moyenne varie de 15,5°C entre le mois le plus chaud et le mois le plus froid.
Géologie et pédologie	La zone de travaux est concernée par des marnes à Nummulites et Turritelles, surmontées de niveaux gréseaux, marnes à Operculina subgranulosa et Turritelles, grés quartzeux micacés à Nummulites, Assilines (Ilerdien moyen à supérieur). Elle se situe dans une zone où l'IDPR est modéré. On ne peut pas dire si le ruissellement ou l'infiltration est majoritaire.

Hydrogéologie	La zone de travaux est concernée par une masse d'eau souterraine libre (en bon état quantitatif et qualitatif) et par 3 masses d'eau souterraines captives (en bon état quantitatif et qualitatif excepté un état quantitatif mauvais pour l'une d'elles).
Hydrologie	L'aire d'étude se situe au niveau du secteur hydrographique L'Arize du confluent du Menay au confluent du ruisseau de Montbrun (Paris) » et du sous-secteur « La Garonne de sa source au confluent de l'Ariège ». Le ruisseau du Founédis, objet de l'étude, n'est pas représenté sur le SIE Adour-Garonne. Aucune masse d'eau codifiée ne se trouve autour de la zone potentielle d'implantation. La zone d'étude n'est concernée par aucun périmètre de protection de captage d'eau potable. La commune de Les Bordes-sur-Arize se situe en zone de répartition des eaux (ZRE0901 - Arrêté préfectoral du 19 juillet 1994 complété par l'arrêté du 12/01/2004).
Risques naturels et technologiques	La commune de Les Bordes-sur-Arize est concernée par les risques naturels suivants : -Zones inondables, -Mouvements de terrain : risque approuvé, -Zone de sismicité 2 : risque faible, -Risque radon : faible, -Retrait-gonflement des sols argileux : risque faible. Le projet n'est pas concerné par ces risques.

8.1.3 Milieu naturel

Le tableau suivant synthétise les différents éléments retenus à la suite de l'analyse du milieu naturel.

Eléments de contexte local concernant la gestion des eaux	Zone de travaux est concernée par le SDAGE Adour-Garonne et le SAGE « Bassins versants des Pyrénées Ariégeoises », en cours d'élaboration.

Classement écologique	Cours d'eau non classé au titre de l'article L214-17 du code de l'environnement, par l'arrêté du préfet coordonnateur de bassin Adour-Garonne du 7 octobre 2013.
ZNIEFF	Projet non concerné par les ZNIEFF. Les plus proches (« Le Plantaurel occidental » et « Le Plantaurel) se trouvent à environ 180 m à vol d'oiseau.
Natura 2000	Projet non concerné par un site Natura 2000, le plus proche se trouvant à environ 1,6 km à vol d'oiseau. Il s'agit du site Natura 2000 FR7300841 « Queirs du Mas d'Azil et de Camarade, grottes du Mas d'Azil et de la carrière de Sabarat », de la Directive Habitats.
Arrêté de biotope	Projet non concerné par un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.
Arrêté de frayère	Cours d'eau classé ni en liste 1 ni en liste 2, au titre de l'arrêté de frayère du 29 août 2013.
Autres inventaires et zones de protection	Le périmètre d'étude autour du projet de travaux ne comprend pas : - de ZICO (Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux), - de Zone humide RAMSAR, - de SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) - en cours d'élaboration - de Parc National, - de Réserve Naturelle Régionale, - de Réserve Naturelle Nationale, - de Réserve biologique. Il est concerné par le PNR des Pyrénées Ariégeoises.
Faune et flore aquatique, semi-aquatique et terrestre	Aucune des espèces considérées comme protégées en Midi-Pyrénées n'a été recensée lors des visites au droit du projet de travaux.

8.1.4 Milieu humain

Le tableau suivant synthétise les différents éléments retenus à la suite de l'analyse du milieu humain.

Occupation actuelle du sol	La zone de travaux se trouve dans une zone agricole (culture de blé).
La population et son évolution	En 2018, la commune de Les Bordes-sur-Arize comptait 512 habitants, pour une densité de 40,4 hab/km² (source : INSEE). La démographie a tout d'abord baissé de 1968 à

	1982 pour ensuite repartir à la hausse jusqu'à 2008, avant de diminuer à nouveau.
Les caractéristiques de l'habitat	Les habitations les plus proches se situent à environ 190 m à vol d'oiseau. Le centre de la commune de Les Bordes-sur-Arize est situé à environ 1,6 km à l'Est de la zone de travaux.
Les activités humaines	La commune de Les Bordes-sur-Arize compte 167 emplois (salariés ou non) en 2018 dont 66,3 % d'emploi salarié. Le nombre d'emplois a légèrement augmenté depuis 2008 (104 emplois en 2008). En 2018, 62,9 % des actifs de la commune travaillent dans une autre commune. Au niveau communal, selon l'Agreste, la commune de Les Bordes-sur-Arize disposait en 2010 de 15 exploitations agricoles (contre 19 en 2000). La commune a donc de nombreux atouts en termes de tourisme.
Voies de communication	La commune de Les Bordes-sur-Arize est desservie par la route départementale D628. La zone de travaux est accessible à partir de cette route départementale, puis en empruntant des routes communales en direction du lieu-dit Lapeyrère, avant d'emprunter un chemin à travers champs pour arriver sur site.
Ambiance sonore et lumineuse, vibrations	L'ambiance sonore de la zone de travaux n'est pas ou très peu influencée par les grands axes routiers. En effet, l'axe routier passant le plus proche est la département D628 qui traverse la commune de Les Bordes-sur-Arize, et qui passe à environ 1,15 km de la zone de travaux. Les activités agricoles voisines et la faune présente au droit du site peuvent également être génératrices de bruit.
Qualité de l'air	Aucune problématique majeure n'est à souligner [en ce qui concerne la qualité de l'air]. Selon la direction des vents, des habitants peuvent être ponctuellement gênés par des nuisances olfactives générées par les épandages agricoles.
Urbanisme et servitudes	La commune de Les Bordes-sur-Arize n'est concernée ni par la Loi Montagne, ni par la Loi Littoral.

La santé, la sécurité et la salubrité publique	Le PLUi sur la commune de Les Bordes-sur-Arize donne les indications suivantes : la zone de travaux se situe en zone A « zone agricole ». Aucune servitude n'est établie au droit de la zone de travaux.

8.1.5 Paysage et patrimoine

Le tableau suivant synthétise les différents éléments retenus à la suite de l'analyse du paysage et du patrimoine.

Sites inscrits et sites classés	Aucun site inscrit ou classé n'est situé au sein de la zone de travaux (bien inscrit le plus proche à environ 1,4 km du projet).
Monuments historiques	Aucun monument historique ni périmètre de protection ne se situe dans la zone de travaux.
Sites patrimoniaux remarquables	La zone de travaux n'est concernée par aucun site patrimonial remarquable.
Paysage	La zone de travaux est une zone agricole (culture de blé). Les habitations les plus proches se situent à environ 190 m à vol d'oiseau.

8.2 Incidences directes et indirectes, temporaires et permanentes

Le tableau suivant synthétise les incidences, susceptibles et graduées (niveau d'effet), du projet de comblement du cours d'eau de Founédis présenté aux chapitres précédents :

		Travaux		Exploitation	
Thématiques/enjeux	**Sous-thèmes**	**Incidences notables ou modérées susceptibles**	**Effets considérés**	**Incidences notables ou modérées susceptibles**	**Effets considérés**
Milieu physique	Climatologie		Nulle		Nulle
	Géologie et pédologie		Nulle		Nulle
	Hydrogéologie et hydrologie		Nulle		Nulle
	Risques naturels et technologiques		Nulle		Nulle
Milieu naturel	Patrimoine naturel		Nulle		Nulle
	Habitats naturels, faune et flore		Faible		Nulle
Milieu humain	Occupation du sol		Faible		Positive
	Environnement démographique et socio-économique		Nulle		Positive

	Infrastructures de transport		Faible		Nulle
	Ambiance sonore et lumineuse, vibrations		Faible		Nulle
	Qualité de l'air		Faible		Nulle
	Urbanisme et servitudes		Nulle		Nulle
	Sites et sols pollués		Nulle		Nulle
	Energie et lutte contre le changement climatique		Nulle		Nulle
	Santé, sécurité et salubrité publiques		Nulle		Nulle
Paysage et patrimoine	Patrimoine architectural, culturel et archéologique		Nulle		Nulle
	Paysage		Faible		Nulle

8.3 Mesures d'accompagnement et d'évitement prévues

Au vu de la faible ampleur des travaux et du faible enjeu au niveau de la biodiversité, il n'apparaît ainsi pas utile de mettre en place des mesures compensatoires en complément des mesures d'évitement et de réduction des effets des travaux.

8.4 Propositions de mesures de suivi

Au vu de la faible ampleur des travaux et du faible enjeu au niveau de la biodiversité, il n'apparaît ainsi pas utile de mettre en place des mesures de suivi.

8.5 Conditions de remise en état en fin d'exploitation

Les installations et infrastructures à mettre en place sont destinées à une grande pérennité, tout au moins pour une durée de vie de plusieurs décennies.

Les réseaux enterrés, s'ils venaient à ne plus être exploités, resteraient toutefois en place, leur enlèvement étant plus dommageable que leur maintien en place.